

François Brélaz

Député

Cheseaux-sur-Lausanne

Interpellation (ne sera pas développée)

Combien de sans-papiers dans le registre des contribuables ?

La problématique des sans-papiers revient continuellement dans les discussions et on nous répète constamment « qu'ils paient des impôts. » Ces personnes seraient entre 10'000 et 15'000 dans le canton de Vaud.

A ma connaissance, l'Administration cantonale des impôts tient un registre des contribuables et dans celui-ci les étrangers y figureraient avec l'indication du genre de permis.

Comme les personnes en situation irrégulière n'ont évidemment pas de permis de séjour mais qu'elles figurent dans le registre, il doit bien avoir une astuce quelconque pour les différencier.

Dans ce contexte, je me permets de poser la question suivante au Conseil d'Etat en lui laissant le soin de définir lui-même la date de référence :

Combien de contribuables en situation irrégulière paient-ils un impôt sur le revenu dans notre canton ? (Un seul chiffre pour les familles et les célibataires suffit.)

Je remercie par avance l'exécutif pour sa réponse.

Cheseaux-sur-Lausanne, le 1^{er} juin 2010

François Brélaz
Député